



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°59 **MARS 2018**



PHOTO : V.B. PICTURES PHOTOGRAPHIE

INFORMATION
SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRIEUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :
coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles
du conseil de la MRC.

04

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

09

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

13

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

14

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

16

OFFRES D'EMPLOI

17

AVIS PUBLICS

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE LA VILLE

VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC SUR DES TRAVAUX :

- À la division des Infrastructures, l'équipe procède actuellement à la mise à jour des divers plans de la Ville;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent au changement de plusieurs compteurs, au remplacement des lampadaires au parc Laurence en préparation de la saison estivale, en plus de faire de l'élagage;
- Du côté de la Voirie, les employés travaillent au déneigement et à l'entretien de la machinerie;
- À la division Parcs, Bâtiments et Espaces verts, l'équipe œuvre à l'entretien des différents édifices de la Ville et prépare la saison estivale.

COMMUNICATIONS ET CULTURE

APPUI AU PROJET DE LA VOIE DES PÈLERINS DE LA VALLÉE

L'organisme La Voie des pèlerins de la Vallée (OBNL) provient de préoccupations et d'intérêts formulés par un groupe de citoyens de la région de Coaticook. Ce groupe souhaite déployer sur le territoire de la MRC de Coaticook un parcours de marche d'environ 200 km. Ce projet attirera un type de tourisme responsable et respectueux des principes du développement durable tout en mettant en valeur nos paysages, notre histoire, notre patrimoine et nos savoir-faire locaux. L'achalandage généré par le projet nécessitera d'accueillir des marcheurs tout au long du parcours et ils devront se loger et se nourrir, ce qui occasionnera des retombées économiques. Par ailleurs, La Voie des pèlerins de la Vallée entend établir une étroite collaboration avec Tourisme Coaticook. Les élus ont résolu de reconnaître la pertinence du projet, d'encourager les citoyens à s'impliquer dans sa réalisation et de verser la somme de 250 \$ pour faciliter le démarrage, le balisage du sentier et le fonctionnement du parcours.

LOISIRS

PARC LAURENCE

La Ville de Coaticook désire réaliser différents travaux dans le parc Laurence. Pour ce faire, plusieurs appels d'offres ont été lancés.

Le conseil désire faire l'achat et l'installation d'un tourniquet au parc Laurence. À la suite de la réception des offres de service, les élus ont résolu d'accepter celle de l'entreprise Tessier Récréo-Parc pour la somme de 11 363,39 \$, plus les taxes applicables.

Par ailleurs, les élus souhaitent également faire l'achat et l'installation de structures de jeux (destinées à des enfants de 5 à 12 ans). Après l'analyse des soumissions, le conseil a retenu celle de l'entreprise Tessier Récréo-Parc pour la somme de 84 953,72 \$, plus les taxes applicables.



De plus, le projet de construction d'un abri des patineurs au parc Laurence reprend forme. Après la réception et l'analyse des offres de service, les élus ont accepté celle de l'entreprise Construction Groupe Prévost inc. qui se chiffre à 103 860 \$, plus les taxes applicables.

OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1 000 \$ À LA LIGUE DE HOCKEY DES HAUTS-CANTONS POUR LES ÉLÈVES DU 3^E CYCLE DES QUATRE ÉCOLES DE COATICOOK

Le conseil a prévu au budget 2018 des sommes afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif reliés aux loisirs et aux sports. Le conseil a convenu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à la Ligue de hockey des Hauts-Cantons pour les élèves du 3^e cycle des quatre écoles de la ville.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RECONDUCTION DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE CADETS POLICIERS POUR L'ANNÉE 2018

La Sûreté du Québec agit à titre d'employeur des cadets et de responsable du Programme de cadets de la Sûreté. La Ville souhaite obtenir les services offerts dans le cadre du Programme de cadets de la

Sûreté et elle convient d'assumer une responsabilité financière relativement à ce programme. Le conseil a donc résolu de soumettre une nouvelle demande pour reconduire l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Coaticook, pour la fourniture de services de cadets lors de l'été 2018.

SERVICES EXTÉRIEURS

POSTE 120 KV

Les appels d'offres pour les différents appareils du poste 120 kV se poursuivent. Après la réception d'offres conformes à la loi, le conseil municipal a accepté la plus basse soumission conforme pour les travaux de construction du poste, soit celle de l'entreprise Construction Longer inc. qui s'élève à 2 737 400 \$, plus les taxes applicables, ainsi que la soumission de Lumen pour l'achat de transformateurs de tension 120 kV et 25 kV pour la somme de 1 107 911,70 \$, plus les taxes applicables. Pour l'instant, tous les achats sont conformes au budget prévu.



ADMINISTRATION ET CONSEIL

NOMINATION DE LA CONSEILLÈRE GUYLAINE BLOUIN À TITRE DE MAIRESSE SUPPLÉANTE À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL POUR LES QUATRE PROCHAINS MOIS

Le conseil doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Les élus ont résolu de désigner mairesse suppléante Mme Guylaine Blouin, conseillère, pour les quatre prochains mois à compter du 1^{er} avril.



UN COMITÉ MIXTE D'ÉGALITÉ POUR PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT ÉGALITAIRE

Le conseil de la MRC de Coaticook a adopté une résolution visant la création d'un comité mixte d'égalité. Il s'agit d'un projet de l'organisme les PÉPINES, qui a pour but de favoriser l'accès des femmes aux sphères de décision et de pouvoir. L'organisme a mis en place le projet interrégional Défi parité, pour mettre de l'avant l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale.

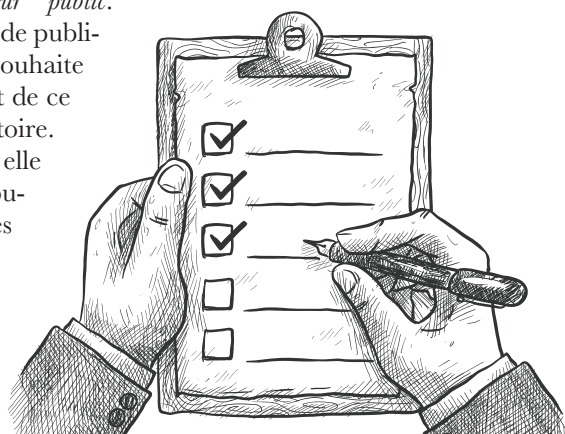
Le comité sera composé de sept personnes, dont trois élus de la MRC : M. Johnny Pizar, maire de Barnston-Ouest, Mme Marie-Ève Breton, mairesse d'East Hereford, et Mme Françoise Bouchard, mairesse de Dixville, à qui s'ajoutent des représentants des organismes des PÉPINES et du Séjour La Bonne Œuvre, ainsi que des citoyens. Ce comité consultatif en condition féminine aura pour mission d'élaborer une politique d'égalité et un plan d'action pour la MRC de Coaticook.

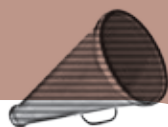


Sur la photo de gauche à droite : Jacques Madore, préfet de la MRC de Coaticook, Joanie Martin-Guay, agente de liaison des PÉPINES, Françoise Bouchard, mairesse de Dixville, Johnny Pizar, maire de Barnston-Ouest, Marie-Ève Breton, mairesse d'East Hereford, Anne-Marie Rodrigue du Séjour La Bonne Œuvre et Gaétane Corriveau, initiatrice et coordonnatrice du projet Défi parité du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

LA MRC SONDE LES CITOYENS DU TERRITOIRE AU SUJET DU *CRIEUR PUBLIC*

Depuis 2013, chaque mois, en collaboration avec la Ville de Coaticook, la MRC publie un bulletin d'information citoyenne nommé *Le Crieur public*. Puisque l'échéance du contrat de publication arrive à sa fin, la MRC souhaite évaluer la connaissance qu'ont de ce journal les citoyens du territoire. Dans les prochaines semaines, elle sondera une partie de la population des douze municipalités afin de déterminer la notoriété du bulletin d'information, son taux de lecture et l'appréciation de son contenu en général.





À L'AFFICHE

PROGRAMMATION HIVER/PRINTEMPS 2018

ACTI-SPORTS

MRC Coaticook

SESSION HIVER

DU 22 JANVIER AU 25 MARS 2018

Inscription du 8 au 19 janvier

SESSION PRINTEMPS DU 3 AVRIL AU 4 JUIN 2018

Inscription du 12 au 26 mars

En ligne : actisportscoticook.ca
Par téléphone : 819-849-7016

Centre sportif Desjardins

311, rue Saint-Paul Est, Coaticook
(école secondaire La Frontalière)
Entrée via la rue Saint-Jean-Baptiste

La programmation et les horaires peuvent être modifiés sans préavis.

NOUVELLE
VERSION RÉVISÉE
VALIDE JUSQU'EN
MAI 2018

ACTIVITÉS ADULTES

NOUVEAU! COURS À LA CARTE!

Possibilité d'acheter une entrée pour les cours portant ce sigle.

FLEXI-CARTE : 125 \$

10 entrées pour n'importe quels cours offerts à la carte.

ACTI-SENIOR avec Simon Benoit

Samedi 11 h 30 à 13 h | 88 \$ | 13 \$/entrée

Un entraînement complet comprenant des exercices en salle d'entraînement (30 minutes), suivi d'une session d'aquaforme en piscine (45 minutes).



CARDIO TONUS avec Simon Benoit

Samedi 10 h 15 | 88 \$ | 13 \$/entrée

Renforcez la tonicité de vos abdominaux et de vos fessiers grâce à une série d'exercices musculaires et cardiovasculaires.

CARDIO CIRCUIT avec Guillaume Leblanc

Mercredi 19 h | 88 \$ | 13 \$/entrée

Dépensez un maximum d'énergie grâce à un enchaînement rapide d'activités d'endurance ayant pour but d'améliorer votre capacité cardio-pulmonaire.

JUDO SUR MESURE avec Sensei Sylvain Laverdière

Samedi 10 h 30 | 88 \$ | 13 \$/entrée

Les arts martiaux rendus accessibles grâce à un cours de judo élaboré pour répondre aux besoins de notre clientèle adulte. Âge minimum 14 ans.

INITIATION AU TENNIS

avec Marc Faubert et Mathieu Paquet-Roy

Mardi 18 h | 108 \$

Profitez de l'expertise de nos instructeurs afin de vous familiariser avec les rudiments de base du tennis, et ce, dans le confort de l'unique gymnase offrant du tennis intérieur. Matériel requis : raquette de tennis. Âge minimum 14 ans. Max. : 8 participants.

ACTIVITÉS ENFANTS

ATHLÉTISME avec Simon Benoit

De la course, des sauts et des lancers pour développer l'agilité, l'équilibre, la coordination et la vitesse chez nos jeunes athlètes.

DANSE avec Mélodie et Sara Nadon

Des cours amusants pour les enfants curieux qui permettent d'explorer l'univers de la danse dans toute sa diversité, ses rythmes et ses mouvements.

Initiation à la danse	Samedi 8 h 30 (45 min)	3 à 5 ans	58 \$
Ballet classique niv. 1	Samedi 9 h 15 (45 min)		58 \$
Ballet classique niv. 2	Samedi 10 h (1 h)	5 à 8 ans	68 \$
Multidances	Samedi 11 h (1 h)		68 \$

JUDO avec Sensei Sylvain Laverdière

Art martial par excellence pour les jeunes judokas en devenir, le judo inculque à l'enfant des valeurs fondamentales telles que la politesse, le respect, le contrôle de soi et l'amitié.

Judo 2010-2012*	Samedi 8 h 30	78 \$
Judo 2004-2009*	Samedi 9 h 30	88 \$

*Année de naissance de l'enfant

IMPORTANT! Notez que des **frais d'affiliation obligatoires** comme membre régulier de **Judo Québec** s'ajoutent au coût d'inscription, ainsi que des frais de 5 \$ pour la zone Estrie (inclus dans le coût ci-dessous). Payable une seule fois et valide jusqu'en août 2018.
2009-2012 : 40 \$ | 2005-2008 : 70 \$ | 2004 : 95 \$



TOUS LES PRIX
INCLUENT LES TAXES
LORSQU'APPLICABLES.



ATELIER DE PERFECTIONNEMENT DE TENNIS

avec Marc Faubert

Mercredi 18 h | 54 \$

Session printemps seulement à partir du 9 mai (4 semaines)
Perfectionnez vos techniques de jeu et apprenez à imprimer divers effets à votre balle, dont les coups brossés, coupés, à plat, lob, amortis et bien d'autres. Max. : 8 participants

SPINNING avec Francis Brouillard, Marie Thérberge, Guillaume Leblanc et Antoine Petit

Tout le monde en selle et préparez-vous pour un entraînement au son rythmé de la musique que vous n'oublierez pas de sitôt! Offert grâce à la contribution du Fonds Tillotson de la région de Coaticook.

NOUVEAU! SpinExpress. Entraînement par intervalles de courte durée à haute intensité pour les gens trop pressés pour s'entraîner!

		Spinning régulier 60 minutes	SpinExpress 30 minutes
Lundi	19 h SpinExpress 18 h 30		
Mardi	15 h 45 19 h 20 h SpinExpress 17 h	88 \$ 13 \$/entrée*	44 \$ 7 \$/entrée*
Mercredi	15 h 50 ans + SpinExpress 17 h 30	6,50 \$ pour les abonnés de la salle d'entraînement	3,25 \$ pour les abonnés de la salle d'entraînement
Jeudi	15 h 45 18 h 19 h 30 SpinExpress 17 h		
Vendredi	17 h 30 Party Night!		

* SELON LA
DISPONIBILITÉ
DES VÉLOS

YOGA avec Charlotte Gendron et Émilie Beauchesne, professeures de yoga certifiées

Une approche du yoga axée sur la gestion du stress et l'apprentissage de la respiration et de postures afin d'améliorer le tonus, la souplesse et l'endurance, ainsi que le niveau d'énergie au quotidien.

Débutant	Lundi 19 h 15	
Intermédiaire	Lundi 17 h 45	
NOUVEAU! Yin Yoga Stretching	Mercredi 19 h 15	108 \$
Yoga sportif	Mercredi 17 h 45	

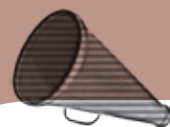


RABAIS ESCALIER PLUS VOUS BOUGEZ, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ!

1^{er} cours : Prix régulier
2^e cours : 10 % • 3^e cours : 20 %
4^e cours : 30 %
5^e cours et plus : 50 %!

Rabais applicables par cours supplémentaire pour l'ensemble du panier d'achat familial.





ACTIVITÉS EN PISCINE

COURS DE NATATION PRÉSCOLAIRE ET JUNIOR

Avec la participation des parents	Étoile de mer	4 à 12 mois	Vendredi 18 h • Samedi 8 h 30 • Dimanche 8 h 30	78 \$
	Canard	12 à 24 mois	Vendredi 18 h 30 • Samedi 9 h • Dimanche 9 h	
	Tortue de mer	24 à 36 mois	Samedi 9 h 30 • Dimanche 9 h 30	
Sans la participation des parents	Loutre de mer	3 à 5 ans	Vendredi 18 h • Samedi 10 h • Dimanche 10 h	78 \$
	Salamandre	3 à 5 ans	Vendredi 18 h 30 • Samedi 10 h 30 • Dimanche 10 h 30	
	Poisson-lune	3 à 6 ans	Vendredi 19 h • Samedi 8 h 30 • Dimanche 8 h 30	
Junior	Niveau 1	Selon les aptitudes de l'enfant 5 ans +	Jeudi 18 h • Vendredi 18 h • Samedi 9 h et 10 h 30 • Dimanche 9 h	88 \$
	Niveau 2		Jeudi 18 h 30 • Vendredi 18 h 30 • Samedi 9 h 30 et 10 h	
	Niveau 3		Jeudi 18 h • Samedi 10 h 30 • Dimanche 9 h 30	
	Niveau 4		Jeudi 18 h 30 • Samedi 9 h 30 • Dimanche 10 h	
	Niveau 5 et 6		Jeudi 18 h • Vendredi 19 h • Samedi 8 h 30 et 11 h	
	Niveau 7 et 8		Jeudi 19 h • Samedi 11 h	
	Niveau 9 et 10		Jeudi 19 h • Vendredi 19 h	

AQUAFORME avec notre aquaéquipe!

Débutant	Mardi 18 h	98 \$
Intermédiaire	Mardi 19 h	
Aqua Zumba SyGhi Danse	Mardi 16 h 30	
Aqua Zumba Johanne Dugrenier	Mardi 20 h	
Aquabootcamp (entraînement à haute intensité)	Lundi 18 h 30	58 \$
Aquapoussette (bébés de 3 mois à 3 ans) Siège flottant fourni. Durée : 30 min.	Jeudi 16 h	

ENTRAÎNEMENT NATATION

Idéal pour travailler le système cardiovasculaire et maintenir une bonne forme physique. Niveaux débutant à avancé.

Adultes (15 ans et plus)	Lundi 19 h 30	98 \$	14 \$/entrée
Ados (9 à 14 ans)	Mercredi 19 h	88 \$	13 \$/entrée

ACTIVITÉS LIBRES

JUSQU'AU 9 JUIN

HORAIRE

Activités	Horaire
Bain libre	Horaire régulier en ligne actisportscoaticook.ca
	Bain libre toutes les JOURNÉES PÉDAGOS!
Badminton	Mardi et jeudi 19 h - 21 h
Pickleball	Jeudi 18 h 30 - 21 h Samedi 9 h à midi

SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Horaire et programmes
Lundi au vendredi 15 h 30 - 21 h • Samedi 8 h 30 à midi
COMMUNIQUER AVEC LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT! Pour inscription ou information : 819 574-0031
GRATUIT! Votre premier programme d'entraînement personnalisé élaboré par nos kinésologues Guillaume et Jonathan
PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT ACTI+ Abonnement PRO pour améliorer sa performance Acti Perd Gagne! pour reprendre sa santé en main

TARIFS

Activités	Une entrée	Carte 10 entrées	Abonnement MENSUEL Prix par activité	Abonnement HIVER-PRINTEMPS (janvier à juin)
Bain libre				
Badminton	14 ans et moins : 3 \$ Étudiant/60 ans et + : 4 \$	14 ans et moins : 27 \$ Étudiant/60 ans et + : 36 \$	14 ans et moins : 15 \$ Étudiant/60 ans et + : 20 \$ Adulte : 27 \$ Famille : 40 \$	14 ans et moins : 55 \$ Étudiant/60 ans et + : 75 \$ Adulte : 105 \$ Famille : 185 \$
Pickleball	Adulte : 6 \$ Famille : 10 \$	Adulte : 54 \$ Famille : 90 \$	Étudiant/60 ans et + : 25 \$ Adulte : 45 \$	Étudiant/60 ans et + : 90 \$ Adulte : 175 \$
Salle d'entraînement				
CARTE Acti-Sports	Accès illimité à toutes les ACTIVITÉS LIBRES incluant le bain libre, le badminton, le pickleball et la salle d'entraînement		Étudiant/60 ans et + : 35 \$ Adulte : 50 \$	Étudiant/60 ans et + : 125 \$ Adulte : 210 \$

LOCATION DE PLATEAUX SPORTIFS

Information complète en ligne à actisportscoaticook.ca ou appelez-nous 819 849-7016.

LIGUE DE TENNIS INTÉRIEUR

En partenariat avec Tennis Coaticook, les joueurs de tous niveaux sont invités à mettre en pratique leur savoir-faire les lundis, mardis et mercredis dès 19 h. Pour plus d'information : tenniscoaticook@gmail.com



OFFREZ LA SANTÉ EN CADEAU!

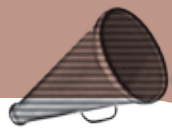
Pour un anniversaire ou simplement pour prendre soin d'un être cher, offrez-lui notre nouvelle **Flexi-Carte**, une carte 10 entrées à nos activités libres ou inscrivez-le à un cours. Appelez-nous au 819 849-7016.

VIENS CÉLÉBRER TON ACTI-FÊTE AVEC NOUS!

Coût par enfant : 15 \$ sans piscine | 17 \$ avec piscine

Offrez à votre enfant un anniversaire mémorable qui bouge et qui éclabousse! Pour les enfants de 5 à 12 ans. Offert les samedis seulement de 13 h à 16 h.





À L’AFFICHE

LES CAFÉS DES AÎNÉS

LE MODÈLE DU CAFÉ DES AÎNÉS, INSPIRÉ D’UNE INITIATIVE LANCÉE À DIXVILLE PAR MME DANIELLE LAMONTAGNE, EST MAINTENANT DÉPLOYÉ DANS PLUSIEURS MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK. IL SE DONNE COMME OBJECTIF DE RESSERRER LES LIENS ENTRE CITOYENS AÎNÉS.

Chaque Café des aînés possède ses propres caractéristiques puisque les participants décident ensemble de ce qu’ils veulent avoir comme activités. Il n’y a pas de coût d’adhésion et pas de conseil d’administration : c’est une structure flexible permettant à chacun de s’exprimer.

DES CAFÉS DES AÎNÉS SONT ACTIFS DANS LES MUNICIPALITÉS SUIVANTES :

- **Compton** : les mercredis, dès 13 h, au sous-sol du presbytère (porte 4) de l’église Saint-Thomas-d’Aquin.
- **Dixville** : le dernier jeudi du mois, dès 12 h, au resto-bistro du Magasin général.
- **Saint-Herménégilde** (Café Entre-Amis) : les jeudis, dès 13 h 30, au centre communautaire.

- **Sainte-Edwidge-de-Clifton** : les jeudis, dès 13 h, au centre communautaire.
- **Saint-Venant-de-Paquette** : les mardis, dès 13 h, au bureau municipal.

Notez qu’une rencontre pour la création d’un café des aînés à Waterville se déroulera le **lundi 26 mars, à 13 h**, au Centre communautaire de Waterville. Le modèle de café des aînés y sera présenté et les personnes présentes seront consultées afin de savoir comment elles voudraient que le café fonctionne (horaire, activités, etc.).

Pour plus d’information sur les cafés des aînés, veuillez contacter M. Patrick Lajeunesse, agent de participation sociale des aînés au Centre d’action bénévole de la MRC de Coaticook : 819-849-7011, poste 216.

AÎNÉS

LES FERMIÈRES, UNE ASSOCIATION POUR FEMMES DE 14 ANS ET PLUS

Tu aimes le tricot, le crochet, la couture, le vitrail, la peinture sur tissus, le tissage et tu veux en apprendre plus? Eh bien, nous, **Fermières de Saint-Marc** de Coaticook, t’invitons à venir nous rencontrer lors de nos réunions, sans aucune obligation de ta part. **Les réunions ont lieu le deuxième lundi de chaque mois à 19 h au sous-sol de l’église Saint-Edmond.** La réunion commence par un mot de bienvenue, suivi de discussions sur différents sujets en lien avec l’artisanat. Par la suite, on présente les pièces d’artisanat que certaines femmes ont réalisées le mois précédent. Des activités sont au rendez-vous, entre autres de courtes séances d’exercices avec une professionnelle, de légers goûters préparés par les membres, parfois des conférences, et bien plus. Fortes de plus de 78 ans d’existence, nous souhaitons partager avec vous nos connaissances artisanales.

Pour terminer, nous vous invitons à notre exposition artisanale annuelle, le **dimanche 15 avril** au sous-sol de l’église Saint-Jean, de 10 h à 16 h. De plus, il y aura un brunch traditionnel servi de 10 h 30 à 13 h.

Au plaisir de vous voir!

Information :
Louise, 819-849-3633 • Lise, 819-849-4605



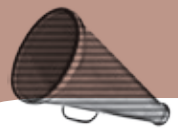
LOISIRS

EXPOSITION DES FERMIÈRES COATICOOK

Les Fermières Coaticook vous invitent à leur exposition annuelle qui se tiendra le **mardi 10 avril de 10 h à 20 h** ainsi que le **mercredi 11 avril de 10 h à 16 h**, au sous-sol de l’église Saint-Edmond de Coaticook.

Nous servirons un goûter ainsi que des desserts maison. Il y aura de très beaux prix à gagner. Ne manquez pas ce rendez-vous, nous vous y attendons.

Information : Francine, 819-849-7018



JEUNESSE

BRUNCH-BÉNÉFICE ANNUEL DE LA MAISON DES JEUNES DE COATICOOK

La Maison des jeunes de Coaticook, en collaboration avec le Club de golf Coaticook, vous invite à son brunch-bénéfice annuel, le **dimanche 25 mars 2018**. Le but de cet événement est de permettre à la communauté de mieux connaître la Maison des jeunes et ses membres. De plus, nous désirons amasser des fonds afin de poursuivre notre mission : tenir un lieu de rencontre animé pour les jeunes de 12 à 17 ans, qui, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉSIRONS ÉGALEMENT VOUS INVITER À CONTRIBUER AU SUCCÈS DE CE BRUNCH. VOUS POUVEZ LE FAIRE DE TROIS FAÇONS, SOIT :

- en achetant des billets;
- en nous offrant un objet pour garnir notre encan silencieux (p. ex. : œuvre d'art, bon d'achat, chèque-cadeau, etc.);
- en nous faisant parvenir un don*.

Cet événement, qui devient maintenant une tradition, se veut une grande célébration de la jeunesse. Au programme : buffet de style brunch cabane à sucre servi de 10 h à 11 h 30, encan silencieux, présentation de photos des activités de la Mayz sur grand écran, etc. De plus, Simon Madore, maire de Coaticook, qui est également président d'honneur de l'événement, sera sur place pour vous rencontrer.



Simon Madore, maire de Coaticook et président d'honneur de l'événement.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Line Gendron, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Coaticook, ou Claudy Bellefeuille, animatrice responsable, au 819-849 7362 ou par courriel au mdjcoaticook@videotron.ca.

En espérant vous compter parmi nous!

* Sachez que nous pouvons remettre des reçus officiels pour don de charité.

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

Votre service de prévention incendie vous invite à vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Si vous ne l'avez pas fait lors du changement d'heure de la nuit du 10 au 11 mars dernier, il est temps de le faire! Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.



Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Par contre, si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez avant de tester votre appareil auprès de la compagnie d'alarme qu'elle ne déclenche pas le service incendie pendant que vous faites le test. Lorsque la vérification est terminée, vous pouvez rappeler la centrale pour vous assurer qu'elle a bien reçu le signal d'alarme et pour qu'elle remette le système en service.

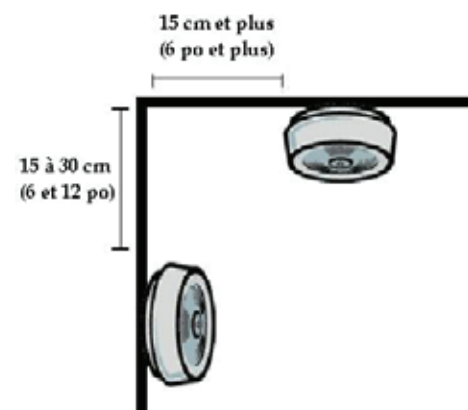
DES POINTS IMPORTANTS À RETENIR :

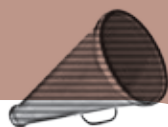
- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) du mur ou du plafond;
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, il doit être changé;
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;

- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile;
- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. La raison est souvent l'emplacement : votre avertisseur est probablement trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès reliés aux incendies diminuent d'année en année et la raison principale de cette diminution est la présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels!

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée ou tout ce qui concerne la sécurité incendie, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.





À L'AFFICHE

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS est donné par le soussigné, secrétaire de la Table d'action en communication et en technologie de la MRC de Coaticook (T@CTIC) Ltée, que l'assemblée générale annuelle de T@CTIC se tiendra le **11 avril 2018 à 19 h**, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, sise au 294, rue Saint-Jacques Nord à Coaticook.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Élection de deux (2) administrateurs de l'organisme
- A) Un (1) administrateur sera élu parmi les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle, toutes catégories confondues.
Le siège est présentement occupé par Claude Marchand qui terminait le mandat de Pierre Allard (fin mandat 1 an). Celui-ci est donc rééligible.
- B) Un (1) administrateur sera également élu parmi les utilisateurs.
Le siège est présentement occupé par Gaby Côté. Son troisième mandat de 2 ans est terminé. Celui-ci est toutefois rééligible.
Les mandats sont d'une durée de deux (2) ans.
- Présentation et acceptation des états financiers de 2017
- Rapport d'activités
- Nomination d'un auditeur indépendant
- Divers.

Lors de l'AGA, il sera notamment question de l'investissement de 13,9 M\$ que T@CTIC s'apprête à faire afin de brancher l'ensemble du territoire, à la suite de l'obtention d'une aide financière de 4,4 M\$ provenant des gouvernements du Québec et du Canada, via les programmes Québec branché et Brancher pour innover. Ce sera l'occasion idéale de vous informer. Participez en grand nombre!

FAIT à Coaticook, le 9 mars 2018.

Dominick Faucher, secrétaire

T@CTIC Ltée
Table d'action en communication et en technologie
de l'information de la MRC de Coaticook Limitée

COMMUNAUTAIRE

LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK VEUT FÊTER SES 30 ANS AVEC LA COMMUNAUTÉ



Bien que lancé en 1987, c'est en effet le 5 janvier 1988, que le Centre d'action bénévole (CAB) a reçu sa charte officielle du gouvernement provincial. Et, depuis 30 ans, il continue à mener sa mission de «promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de susciter une réponse à des besoins du milieu».

Comme ce sont des gens issus de la communauté qui ont créé le CAB il y a 30 ans et que ce sont des bénévoles de la communauté qui le font vivre depuis 30 ans, le CAB a décidé d'aller souligner ce 30^e anniversaire de naissance en allant partager 30 gâteaux de fête lors de 30 rencontres de groupes ou d'établissements de la MRC de Coaticook tout au long de l'année 2018. Ce sont les membres de la Table de concertation des aînés qui ont eu les premiers l'occasion de déguster un de ces gâteaux lors de leur rencontre du 12 mars dernier. D'autres comités de partenaires, mais aussi des organismes communautaires, des cafés des aînés, des élus ou des événements pourront aussi partager la fierté du CAB d'être né de la communauté, de vivre grâce à elle et d'aider sa population depuis 30 ans.

Au cours de l'année, le CAB souhaite organiser également une fête pour toute la population, mais les détails seront dévoilés plus tard.

Merci à toute la communauté pour son soutien lors de ces 30 dernières années!



ERRATUM - CLINIQUES D'IMPÔTS

Une erreur s'est glissée dans le texte *Cliniques d'impôts pour personnes à faible revenu* : dans la liste des documents à apporter lors de l'inscription, ce sont les avis de cotisation fédéral et provincial de **2016** qu'il faut apporter, et non les avis de 2017, puisque ceux-ci n'ont pas encore été produits par l'Agence du revenu du Canada et par Revenu Québec.



CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

LE PRINTEMPS DES REVUES

Jusqu'au 25 mars se tient la 8^e édition du Printemps des revues, qui vise à faire découvrir ces espaces de réflexion, de débats et de création que sont les revues culturelles, mais aussi les multiples sujets qu'elles abordent et qui les rendent uniques et diversifiées. Cet événement permet aussi de sensibiliser le public à l'importance d'une presse québécoise de qualité, indépendante et diversifiée. La Bibliothèque Françoise-Maurice y prend part pour la première fois cette année. Pour l'occasion, un espace d'exposition a été aménagé près de l'entrée. On vous invite à venir le découvrir.



À LIVRES OUVERTS

Jeudi 22 mars de 14 h à 16 h et de 17 h à 19 h 30

La bibliothèque propose une activité qui sort de l'ordinaire : la lecture d'un «livre vivant». Au lieu d'emprunter un livre, il sera possible de rencontrer, durant quelques minutes, une personne qui vit ou a été touchée de près par une problématique de santé mentale. Organisé en collaboration avec l'Éveil, ce rendez-vous vise à combattre les préjugés, les jugements et la stigmatisation dont ces personnes sont victimes.



CONFÉRENCE AIDER SON ENFANT À ÊTRE BIEN DANS SA PEAU

La seconde conférence ayant pour titre *Aider son enfant à être bien dans sa peau*, présentée en collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, se tiendra à la bibliothèque **jeudi 29 mars à 19 h**. S'adressant cette fois-ci aux parents d'enfants du 3^e cycle du primaire, la formatrice et nutritionniste Catherine Moquin vous montrera comment encourager de saines habitudes de vie et une image corporelle positive chez les enfants. Ces rencontres sont rendues possibles grâce au soutien financier de l'organisme ÉquiLibre. L'entrée est gratuite, mais nous vous prions de vous inscrire au 819-849-4013, poste 103.



VIVEMENT LE PRINTEMPS!

Le printemps arrive et le Pavillon des arts et de la culture du Coaticook ne vous a pas encore présenté toute sa programmation.

Tout d'abord, nous recevons la visite de **Mike Goudreau & The Boppin' Blues Band** le 24 mars prochain. Maintenant rendu à 19 albums en carrière, le groupe se distingue par la convergence et la synergie de plusieurs styles dont le swing, le rock, le soul, le gospel et le jazz. *Sweet Blues* dégage la joie de vivre de même que l'honnêteté et la finesse dans l'interprétation! En première partie, **Maude Zulauff**, de Compton, fera découvrir sa voix dans notre salle.

Avis aux amateurs de country, **Sara Dufour** vient à Coaticook, le 6 avril, avec son country-folk à saveur bluegrass. Elle vous racontera des «bouttes» d'histoire à vapeur d'essence et vous entraînera dans ses aventures parsemées d'humour et de spontanéité, bien ancrées dans ses racines.

Pour ceux qui n'ont pas peur des vendredis 13, **Nicolas Jobin** présentera *Tutti! De Lascaux au disco*. Ses musiciens et lui racontent et interprètent avec audace rien de moins que 35 000 ans de musique en rien de plus que 90 minutes bien tassées. Une mise en contexte marquante pour les amateurs de musique, une relecture rafraîchissante et décapante pour les mélomanes avertis!

Nos cafés-concerts prennent fin pour la présente saison avec **Marina Thibeault** le 15 avril. Reconnue pour «sa sonorité riche et profonde ainsi que sa virtuosité et son enthousiasme exceptionnel», elle voyage dans le monde en tant que récitaliste, musicienne de chambre et soliste. La violoniste a été nommée Révélation Radio-Canada 2016-2017 et est récipiendaire du prix de la Fondation Sylva-Gelber (2016).

Il est possible d'avoir un extrait du spectacle sur le site du Pavillon des arts au pavillondesarts.qc.ca.

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
116, rue Wellington, Coaticook

SAMEDI 24 MARS À 20 H
**MIKE GOUDREAU &
THE BOPPIN' BLUES BAND**

PRIX COURANT : 24 \$ • PRIX MEMBRE : 21,60 \$

VENDREDI 6 AVRIL À 20 H
SARA DUFOUR

PRIX COURANT : 24 \$ • PRIX MEMBRE : 21,60 \$

VENDREDI 13 AVRIL À 20 H
NICOLAS JOBIN

PRIX COURANT : 15 \$ • PRIX MEMBRE : 13,50 \$

DIMANCHE 15 AVRIL À 11 H 30
MARINA THIBEAULT

PRIX COURANT : 23 \$ • PRIX MEMBRE : 20,70 \$

Réservation
819-849-6371
billetterie@pavillondesarts.qc.ca



LES VRAIS PROBLÈMES DU RECYCLAGE

ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément, chargée de projet en matières résiduelles

Il y a encore beaucoup d'informations erronées qui circulent à propos du recyclage. Il y a lieu de faire le point sur le sujet et de remettre les pendules à l'heure.

MYTHE : LE RECYCLAGE VA À LA POUBELLE

FAUX : Le taux de rejet du centre de tri de Sherbrooke se situe entre 8 et 10 %. Ce sont donc 90 à 92 % des matières qui sont récupérées. Dans les rejets, on retrouve surtout des matières qui ne sont pas acceptées dans le bac de récupération : vêtements, toutous et autres jouets, boyaux d'arrosage, plastiques non recyclables, etc.

MYTHE : LE VERRE SE BRISE ET NE PEUT PAS ÊTRE RÉCUPÉRÉ

FAUX : Pour récupérer le verre, celui-ci doit être brisé en petits morceaux afin d'être récupéré à travers un tamis de 5 cm. Alors, même si le verre se brise dans le camion, ça ne cause aucun problème pour son recyclage.

MYTHE : LE VERRE CONTAMINE LES AUTRES MATIÈRES

FAUX : Au centre de tri, le verre est retiré au début de la chaîne d'opérations. On retrouve donc très peu de verre dans les autres matières triées. Les caractérisations démontrent qu'une très faible quantité de verre se retrouve dans les ballots de papier et de carton, et qu'aucun verre ne se retrouve à l'intérieur des ballots de plastique et de métal. Le principal contaminant du papier est le plastique, particulièrement les sacs de plastique!

MYTHE : LE VERRE RÉCUPÉRÉ VA À L'ENFOUISSEMENT

FAUX : Le verre récupéré est présentement utilisé comme matière première dans les sites d'enfouissement, qui ont besoin de matériaux pour le drainage et le recouvrement journalier. À défaut de verre concassé, les sites utiliseraient de la pierre concassée ou du sable. Il y a quelques années, il y avait autant de sable que de déchets qui entraient dans le site d'enfouissement de Coaticook! En attendant de meilleurs débouchés de recyclage, il vaut mieux utiliser du verre récupéré dans le site d'enfouissement et mettre le concassé sur nos routes.

ALORS, QUELS SONT LES VÉRITABLES PROBLÈMES DU RECYCLAGE?

1. Les sacs de plastique solitaires qui contaminent le papier et le carton, et qui s'enroulent dans les machines. Les sacs solitaires sont retirés à la main par les employés! Les matières sont triées à un rythme de 18 à 20 tonnes à l'heure (3 camions de collecte)! Les sacs et pellicules de plastique solitaires sont des «tannants», on doit les enfermer dans un sac de plastique noué.
2. Les matières indésirables, particulièrement les corps linéaires (câbles, cordes, boyaux, etc.), et les vêtements qui restent coincés dans les machines. Rappelons que les seules matières acceptées dans le bac de recyclage sont : le papier, le carton et les contenants (en plastique, verre, ou métal).

Nous tous pouvons aider le recyclage en ensachant les sacs et pellicules de plastique et mettant uniquement les matières acceptées dans les bacs de recyclage.

Pour obtenir les bonnes informations sur la récupération, n'hésitez pas à communiquer avec votre MRC : mat.residuelles@mrcdecoaticook.qc.ca.



CULTURE

CONCOURS PHOTO : NOS CIMETIÈRES SOUS L'ŒIL DE LA CAMÉRA

Dévoilement des gagnants
au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
22 MARS 2018 POUR UN 5 À 7

La Table de concertation culturelle de Coaticook vous invite en grand nombre pour un 5 à 7. Une légère collation sera servie.

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Benoît Pelletier, coprésident de la TCCC

CONFÉRENCE : LES PIERRES DE LA MÉMOIRE

avec Jean-Marc Lachance et le photographe Normand Métivier

3 PRIX DU JURY

Grâce à la participation des photographes professionnels Emmanuelle Roberge, Normand Métivier et Marc Bailey.

Vous pourrez voter pour vos 3 coups de cœur dès lundi 19 mars dans le hall du Pavillon des arts entre 9 h et 16 h!



LES PHOTOS GAGNANTES SE RETROUVERONT SUR L'ÉCRAN TACTILE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE COATICOOK



LE TROUBLE PANIQUE

DESCRIPTION

Le trouble panique consiste en des attaques de panique (terreur extrême et soudaine, qui est irraisonnée, accompagnée d'une crainte ou d'un malaise intense, causée par un élément anxiogène qui n'est pas toujours conscient) récurrentes. La personne craint d'avoir d'autres attaques de panique. Son comportement est modifié à cause de ces attaques et elle est préoccupée par celles-ci.

SYMPTÔMES

- Des palpitations, le cœur qui bat fort ou l'accélération de son rythme
- La transpiration
- Des tremblements ou secousses musculaires
- Un sentiment de souffle coupé, d'étouffement
- Une sensation d'étranglement
- Une douleur ou gêne thoracique
- La nausée ou une gêne abdominale
- Une sensation de vertige, d'instabilité, de tête légère
- Un sentiment d'irréalité ou une sensation d'être détaché de soi-même
- La peur de perdre le contrôle ou de devenir fou
- La peur de mourir
- Une sensation de picotements
- Des frissons ou des bouffées de chaleur

Le trouble peut être accompagné ou non d'agoraphobie. Les attaques de panique peuvent se retrouver dans tous les troubles anxieux. Lors d'un trouble **sans agoraphobie**, la personne vit des crises de panique, appréhende l'apparition de crises et les conséquences de celles-ci. Lors d'un trouble **avec agoraphobie**, la personne évite volontairement plusieurs endroits ou situations à risque de causer une attaque de panique. La personne craint alors de ne pas pouvoir s'enfuir ou recevoir de l'aide. Trois types de comportements sont principalement utilisés afin d'éviter des crises de panique : la fuite, l'évitement ou l'anticipation.

CAUSES

Les causes peuvent provenir de **facteurs biologiques** (l'hérédité, un dérèglement de certaines hormones dans le cerveau), de **composantes psychologiques** (l'interprétation faite entre une sensation ressentie et la perception d'un danger et les comportements développés après les crises) ou

d'**autres facteurs**, comme le tempérament, la présence d'autres problématiques, l'environnement, la surprotection de la part des parents.

TRAITEMENT

Les **thérapies cognitivo-comportementales** s'avèrent efficaces en cas de trouble panique. Elles mettent l'accent sur la prise de conscience des fausses croyances et permettent d'aller chercher de l'information sur les attaques en soi (moment, symptômes, durée et nature de l'événement s'étant produit avant). De plus, **la relaxation, la respiration et l'exposition** permettent à la personne de contrôler son anxiété de différentes façons.

LA PHOBIE SPÉCIFIQUE OU SIMPLE

DESCRIPTION

La phobie spécifique est une peur malade qui compromet le fonctionnement professionnel ou social d'une personne. Les phobies causent de l'anxiété immédiate en présence de l'élément. La personne ne sera pas réconfortée par la présence d'un être cher, contrairement aux gens qui souffrent de phobie sociale.

SYMPTÔMES

- La personne a une crainte intense et irraisonnée, à caractère excessif, en présence de l'objet phobique ou à l'idée d'y être confrontée

- Elle a une réaction anxieuse immédiate après l'exposition à l'élément
- Elle reconnaît que sa réaction est excessive et irrationnelle
- La personne évite la situation ou la vit avec une anxiété intense
- Les habitudes de la personne sont perturbées à cause de sa souffrance ou de son anticipation

CAUSES

Les phobies peuvent se développer à la suite d'une expérience directe et désagréable avec une situation ou un objet. La phobie peut être apprise par observation de l'entourage ou par des consignes verbales répétées (p. ex. : «Éloigne-toi des chiens, ils sont dangereux.»). Elle peut provenir de pensées inadéquates entretenues («Je suis incapable de conduire sur une route enneigée.»). Finalement, elle peut être causée par une vulnérabilité biologique et une difficulté à raisonner les peurs.

TRAITEMENT

La technique d'exposition est la plus utilisée pour désensibiliser une personne par rapport à son objet phobique. De plus, **la relaxation** et **le contrôle de la respiration** sont des outils très importants pour la personne.

Sources :

Wallot, Hubert-Antoine. *Psychopathologie*, TÉLUQ, 2002.

L'autre Rive. *Les troubles anxieux* [en ligne], http://www.autre-rive.ca/pdf/troubles_anxieux.pdf.

La **DU 22 MARS AU 11 AVRIL 2018**

VENTE T@URNANTE

Autres rabais disponibles sur place!

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

MAGOG : 494, rue Principale O. 1 855 804-1018
COATICOOK : 177, rue Cutting
Non additionnable à d'autres rabais, sauf rabais du dépôt.
Voir détails et restrictions en magasin

Du 22 au 28 mars

30 % sur l'électronique
(radio, clavier, écran d'ordinateur, tv...)

Du 29 mars au 11 avril

MÉGA VENTE

25% à 75%

- sur les **chaises**
- sur les **bases, têtes et pieds de lits**

Suivez les rabais de la vente t@urnante sur notre page Facebook ou au www.ressourceriedesfrontieres.com

Icon made by Freepik from www.flaticon.com



MUSÉE BEAULNE

EXPOSITION

DÉROBÉE D'AMÉLIE POMERLEAU

DU 11 MARS AU 15 AVRIL

Le concept *Dérobée* tire son origine d'une série de dessins réalisés au cours de l'automne 2012. L'artiste s'est remise au dessin après plusieurs mois de convalescence à la suite d'un accouchement catastrophique. Après deux opérations lourdes et une anesthésie, elle s'est réveillée devant le fait irrévocable que sa fille n'allait pas survivre à cet accouchement. Cet événement a changé sa vie. Les dessins de femme aux robes relevées évoquent ce sentiment d'avoir été brusquée et volée. Au moment de la chirurgie, on lui a dérobé ce qu'elle portait de plus précieux en elle, son enfant, sa fille.

Le corpus de l'exposition est composé de tableaux et de sculptures. Les tableaux se présentent sous différents formats et le moyen d'expression privilégié est la technique mixte. Ils témoignent de sa compassion profonde pour toutes les femmes qui sont dérobées de leur intimité, de leur dignité, de leurs enfants, de leur vie, ici et partout dans le monde. La robe demeure le vêtement associé à la femme. Il la protège tout en l'offrant, en l'exposant et donnant accès à son intimité. Le textile de la robe incarne les fines parois de l'antre féminin, lieu intime et précieux. Lieu qui appelle aussi la protection. Protection de l'humain et du sensible, protection de la dignité et du caractère sacré. À travers les sculptures présentées, l'artiste explore la vie que l'on porte à l'intérieur, qui est cachée et qui nous anime jusque dans l'intimité de chacune de nos cellules. Elle croit et elle veut illustrer le fait que nous sommes composés de tout ce qui existe sur terre et même au-delà.

Née en Alberta et installée au Québec depuis l'adolescence, l'artiste visuelle magogoise Amélie Pomerleau est imprégnée des grands espaces nordiques qui l'ont vue grandir. Son travail s'inscrit dans une pratique d'art contemporain et actuel. Par une pluralité de moyens plastiques, elle cherche à évoquer les états subtils et contrastants qui décrivent l'expérience humaine. L'empreinte est un moyen qu'elle privilégie. Son parcours comprend de vastes études en arts, dont un baccalauréat avec majeure en sculpture à l'Université Concordia et un DEP en taille de pierre, ainsi que divers stages et formations auprès de professeurs réputés au Québec, en Italie et en France. Parmi ses influences figurent l'art romain, l'art statuaire et les reliquaires, ainsi que les créations et les écrits de l'artiste René Derouin.



EXPOSITION

BLANCS NOCTURNES D'EDWIN BOURGET

DU 11 MARS AU 15 AVRIL

Edwin Bourget, scientifique, ancien vice-recteur des universités de Sherbrooke et Laval et peintre autodidacte, explore depuis de nombreuses années les coloris du paysage. Écologiste de formation, habitué à modéliser la nature à l'aide d'outils mathématiques, il utilise maintenant la spatule et le pinceau pour faire découvrir les biotopes du Québec. Son exploration récente l'a conduit cependant à visiter des sujets plus «nocturnes». L'artiste peint en autodidacte depuis plus de 15 ans. Il expose régulièrement en solo et en groupe à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Il expose aussi en permanence dans son atelier de Québec. Ses œuvres se retrouvent au Canada, en Europe, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Les 30 tableaux de la série «Nocturnes», présentés dans cette exposition, sont pour la plupart monochromes. Ils tirent leur inspiration dans l'humain et ils laissent à l'observateur l'impression que la couleur des objets et des personnages est inutile pour les représenter et leur donner vie. Pour l'artiste, «plus le noir est intense, plus la lumière semble vive». Ses techniques mixtes utilisées dans cette série sont très personnelles : seule la lumière est peinte. Pour le moment, la couleur ne lui manque pas, ce sont les valeurs du blanc et les formes qui importent pour représenter et donner vie aux objets et aux personnages.



Information : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca

VINCENT BROCHU

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET ÂÎNÉS

Siège 1 v.brochu@coaticook.ca

Acti-Bus • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Régie de gestion des déchets solides • Famille et aînés • Ressourcerie

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

Siège 2 s.ferland@coaticook.ca

Comité de sélection du programme Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture. Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook • Corporation de développement communautaire (CDC) et toutes les questions relatives au milieu communautaire • Culture et patrimoine • Fête du bénévolat • Tourisme

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Siège 3 g.blouin@coaticook.ca

Carrefour des loisirs de la MRC • Comité jeunesse • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

DENIS HÉBERT

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

Siège 4 d.hebert@coaticook.ca

CIARC • Dossier agriculture • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Fête du bénévolat • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

GAÉTAN LABELLE

CONSEILLER FINANCES ET HYDRO-COATICOOK

Siège 5 g.labelle@coaticook.ca

Coaticook River Water Power Company • Comité de retraite des employés de la Ville de Coaticook • Comité des finances • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Hydro-Coaticook • Office municipal d'habitation • Rues Principales

GUY JUBINVILLE

CONSEILLER SPORTS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 6 g.jubinville@coaticook.ca

Acti-Sports MRC de Coaticook • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des cours d'eau de la MRC • Comité de sécurité publique de la MRC • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Régie inter-municipale de protection incendie

Le clé en main pour devenir propriétaire



Construit avec tous les outils et l'accompagnement dont vous avez besoin en habitation.

Rencontrez un conseiller dès aujourd'hui.
desjardins.com/maison



* La promotion d'un taux hypothécaire à 3,33 % + 1 000 \$ de remise en argent ou 3,15 % sans remise est en vigueur jusqu'au 30 avril 2018. Offert pour tout nouveau prêt hypothécaire particulier Desjardins à taux fixe de 33 mois. Ne s'applique pas à tout financement entreprise ainsi qu'aux financements d'immobiliers de 5 logements ou plus réalisés au secteur particulier. Le montant de 1 000 \$ en argent sera remis au compte opérations lié au prêt hypothécaire. Cette offre peut prendre fin sans préavis. Le taux est sujet à changement sans préavis. Cette promotion ne peut être jumelée à une autre offre. ** L'assurance prêt est offerte par Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance vie. L'assurance habitation est offerte par Desjardins Assurances générales inc., manufacturier de produits d'assurance auto, habitation et entreprise. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.



Samedi 14 avril

BAZAR

Articles pour enfants
de 0 à 14 ans

COMPTON de 9 h à 15h

(Au sous-sol de l'église)

* Jus gratuit pour les enfants et coin bricolage*
bazarcompton.com



CALENDRIER RÉGIONAL MARS-AVRIL

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Parent'Jase

**TOUS LES MARDIS
DE 9 H À 11 H 30**

Un moment entre parents pour partager et échanger. Différents thèmes chaque semaine. Gratuit, tous sont les bienvenus, à la Maison de la famille (23, rue Cutting, Coaticook). Halte-garderie disponible gratuitement.

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du club de Scrabble Les Mots de gorge

**TOUS LES MARDIS
ET JEUDIS À 13 H**

AÎNÉS

BUREAU MUNICIPAL DE SAINT-VENANT

Café des aînés de Saint-Venant- de-Paquette

**TOUS LES MARDIS
DE 13 H À 16 H**

Au bureau municipal de Saint-Venant (5, chemin du Village). Café et causerie. Gratuit. Information : 819-849-7011, poste 216.

AÎNÉS

ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN DE COMPTON

Café des aînés de Compton

**TOUS LES MERCREDIS
DE 13 H À 16 H**

Au sous-sol du presbytère (porte 4) de l'église Saint-Thomas-d'Aquin de Compton. Café et causerie. Exercices à 13 h 30. Activités spéciales à certaines dates. Information : 819-849-7011, poste 216.

CAFÉ DES AÎNÉS DE COMPTON



AÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-EDWIDGE

Café des aînés de Sainte-Edwidge- de-Clifton

**TOUS LES JEUDIS
DE 13 H À 16 H**

Au centre communautaire de Sainte-Edwidge (1439, chemin Favreau). Café et causerie. Gratuit. Information : 819-849-7011, poste 216.

AÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Café des aînés de Saint-Herménégilde

**TOUS LES JEUDIS
DE 13 H 30 À 16 H**

Au centre communautaire de Saint-Herménégilde (776, rue Principale). Café et causerie. Gratuit. Information: 819-849-7011, poste 216.

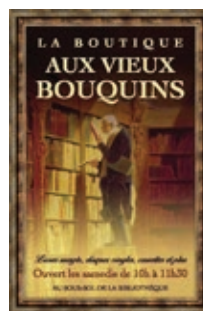
CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Boutique Aux Vieux Bouquins

**TOUS LES JEUDIS DE 18 H
À 19 H 30 ET LES
SAMEDIS DE
10 H À 11 H 30**

Au sous-sol de la bibliothèque, la boutique Aux Vieux Bouquins offre un vaste choix de livres usagés en très bon état et à bas prix.



COMMUNAUTAIRE

SOUS-SOL DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN

Clinique d'impôts à Coaticook

**MERCREDIS 21 MARS, 4, 18
ET 25 AVRIL DE 13 H 30 À 16 H**

Au sous-sol de l'église Saint-Jean (50, rue Court). Pour personnes à faible revenu. Coût : 5 \$. Détails : voir le calendrier sur le site cabmrccoaticook.org. Information : 819-849-7011, poste 224.

COMMUNAUTAIRE

MANOIR DE CHEZ NOUS

Clinique d'impôts à Compton

**JEUDI 22 MARS
DE 13 H 30 À 16 H**

Au Manoir de chez nous, Compton (4, chemin de la Station). Pour personnes à faible revenu. Coût : 5 \$. Détails : voir le calendrier sur cabmrccoaticook.org. Information : 819-849-7011, poste 224.

AÎNÉS

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Café-atelier : Lorsque l'épuisement surgit ou que l'attitude sévit

**VENDREDI 23 MARS
DE 13 H 30 À 16 H**

À la bibliothèque Françoise-Maurice, Coaticook (34, rue Main Est). Comment les proches aidants témoins d'une situation de maltraitance peuvent-ils porter assistance aux personnes âgées? Inscription : 819-849-7011, poste 223.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte

SAMEDI 24 MARS À 11 H

Heure du conte «spécial Pâques» avec Caroline, suivie de la traditionnelle chasse aux cocos dans la bibliothèque!

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Mike Goudreau & The Boppin' Blues Band

SAMEDI 24 MARS À 20 H

Prix courant : 24 \$ • Prix membre : 21,60 \$





AÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE WATERVILLE

Café des aînés de Waterville : rencontre de présentation

**LUNDI 26 MARS
DE 13 H À 14 H 30**

Au Centre communautaire de Waterville (660, rue du Couvent). Rencontre de présentation et consultation en vue de la création d'un café des aînés à Waterville. Information : 819-849-7011, poste 216.

HÔTEL DE VILLE

Clinique d'impôts à Waterville

**MARDI 27 MARS
DE 13 H 30 À 16 H**

À l'hôtel de ville (170, rue Principale Sud). Pour personnes à faible revenu. Coût : 5 \$. Détails : voir le calendrier sur cabmrccoaticook.org. Information : 819-849-7011, poste 224.

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Club de lecture

MERCREDI 4 AVRIL À 13 H 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Affronter le feu et les sinistres

VENDREDI 6 AVRIL À 11 H 15

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Coaticook

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Sara Dufour

VENDREDI 6 AVRIL À 20 H

Prix courant : 24 \$ • Prix membre : 21,60 \$



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Caroline

SAMEDI 7 AVRIL À 11 H



COMMUNAUTAIRE

LOCAL DE L'ÂGE D'OR

Clinique d'impôts à Saint-Malo

**MARDI 10 AVRIL
DE 13 H 30 À 16 H**

Au local de l'âge d'or (459, route 253). Pour personnes à faible revenu. Coût : 5 \$. Détails : voir le calendrier sur cabmrccoaticook.org. Information : 819-849-7011, poste 224.

FAMILLE

SALLE MUNICIPALE DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Bretelles et décibels : friperie-causerie intergénérationnelle

JEUDI 12 AVRIL DE 16 H À 19 H

Ambiance musicale, Vêtements abordables. Aucun achat obligatoire. Organisé par le CAB et la Maison de la famille. Information : 819-943-3823.



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Nicolas Jobin

VENDREDI 13 AVRIL À 20 H

Prix courant : 15 \$ • Prix membre : 13,50 \$



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Marina Thibeault

DIMANCHE 15 AVRIL À 11 H 30

Prix courant : 23 \$ • Prix membre : 20,70 \$



CULTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Le patrimoine religieux sur le territoire de la MRC de Coaticook

VENDREDI 20 AVRIL À 11 H 15

Par Jean-Pierre Pelletier, membre du comité sur le patrimoine religieux de la MRC de Coaticook



AIDES-ANIMATEURS RECHERCHÉS!

emploi bénévole

- Tu as entre 14 et 16 ans?
- Tu aimes les enfants et le plein air?
- Tu es responsable, autonome, dynamique et aimes travailler en équipe?
- Tu souhaites devenir animateur un jour?

ENVOIE TA
CANDIDATURE

d'ici le 1er mai à loisir@mrcdecoaticook.qc.ca

8 camps de jour : Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford,
Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Sainte-Edwidge et Waterville

MRC Coaticook



Waterville

PROXIMITÉ HUMAINE. PROXIMITÉ URBAINE.

OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE ÉTUDIANT

JOURNALIER, JOURNALIÈRE À LA VOIRIE

La Ville de Waterville est à la recherche de personnes intéressées et disponibles pour remplir les fonctions de journalier, journalière à la voirie pour un poste temporaire étudiant pour l'été. Ce poste peut donner l'occasion également de travailler sur appel pendant toute l'année selon les besoins.

Les fonctions principales sont d'exécuter l'entretien des espaces verts et, en fonction des besoins, d'aider dans les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier (rues, accotements, fossés et ponceaux, bornes-fontaines, signalisation, etc.) ainsi que des installations sanitaires et pluviales, des immeubles municipaux et des parcs et équipements de terrain de jeux.

La personne recherchée doit être capable de travailler selon un horaire flexible et variable. Le nombre d'heures par semaine est à déterminer.

EXIGENCES

- Posséder un permis de conduire valide
- Respecter le port obligatoire de bottes de sécurité dès la première journée de travail
- Avoir de l'expérience dans un emploi similaire en milieu municipal serait un atout
- Résider sur le territoire de Waterville serait un atout

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une photocopie ou photo format jpeg des documents pertinents (diplôme et permis de conduire) **d'ici le 5 avril 2018 à midi (12 h)** à : adm@waterville.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

VENTE DE JONQUILLES LES 22, 23 ET 24 MARS 2018

Des bénévoles œuvrant pour la Société canadienne du cancer seront au supermarché IGA de Coaticook et au Marché Tradition Patry et fils de Compton, les **22, 23 et 24 mars** pour vous offrir des fleurs naturelles, signe d'espoir et de vie.

Tout l'argent recueilli sera utilisé pour poursuivre la recherche et le soutien aux personnes atteintes du cancer et à leurs familles. C'est un combat important à mener... Soyez généreux et, ensemble, sauvons des vies!



**Société
canadienne
du cancer**



AVIS PUBLIC

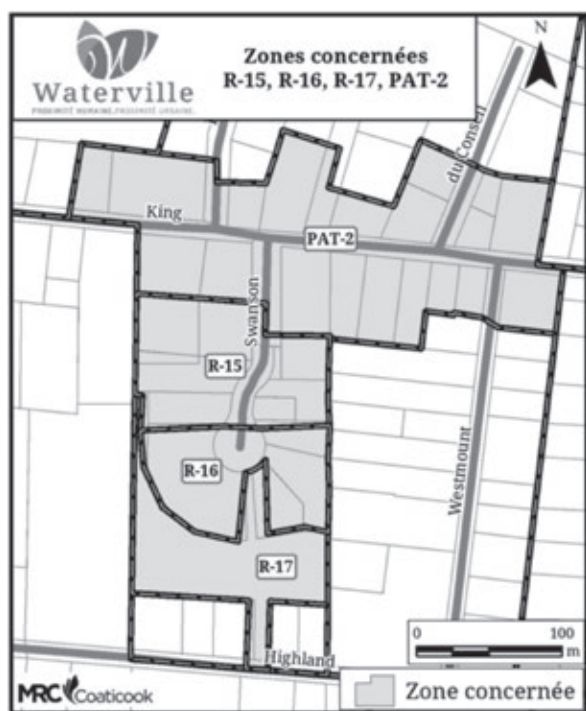
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 600
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2008-472.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale de la Ville de Waterville,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 5 mars 2018, le conseil municipal de Waterville a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2008-472 afin d'agrandir la zone R-16 à même les zones R-15 et R-17 et d'agrandir la zone PAT-2 à même la zone R-15.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **3 avril 2018, à 19 h**, à l'hôtel de ville, situé au 170, rue Principale Sud à Waterville. Au cours de cette assemblée, Mme Nathalie Dupuis ou toute personne qu'elle désignera expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire. Les zones concernées sont montrées au croquis suivant :



Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal.

DONNÉ à Waterville, le 6 mars 2018.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités du Québec. Cette mesure vise à affirmer les valeurs qui gouvernent les élus municipaux dans l'exercice de leur mandat ainsi que les règles de déontologie applicables au profit de l'intérêt public et du maintien de la confiance de la population.

Lors de sa séance ordinaire du **5 mars 2018**, le conseil municipal de Waterville a déposé un avis de motion visant l'adoption du code d'éthique et de déontologie s'appliquant à vos élus. Cette adoption se fera lors de la séance du **3 avril 2018**.

Voici un résumé du contenu de ce code :

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

1. L'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
2. L'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. Le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
5. La loyauté envers la municipalité;
6. La recherche de l'équité.

Le présent code poursuit les objectifs suivants :

1. Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
2. Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
3. Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
4. Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques;
5. Prévenir :
 - a) toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
 - b) toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). (Note : ces articles font principalement référence aux conflits d'intérêts de nature pécuniaire ou encore de contrat entre une municipalité et un conseiller municipal);
 - c) le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

En terminant, ce code comprend également des clauses traitant de l'utilisation des ressources de la municipalité, de l'utilisation ou de la communication de renseignements confidentiels, de l'obligation de loyauté après-mandat, du respect du processus décisionnel et des abus de confiance et de malversation.

DONNÉ à Waterville, le 6 mars 2018.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR
LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE-
TRÉSORIÈRE DE LA VILLE DE
WATERVILLE, EN VERTU DES
ARTICLES 105 ET 105.1 DE LA *LOI SUR
LES CITÉS ET VILLES*, QUE :

Le rapport financier de la Ville de Waterville au 31 décembre 2017 ainsi que le rapport du

vérificateur, transmis en vertu de l'article 108.3 de la *Loi sur les cités et villes*, seront présentés lors d'une séance ordinaire aux membres du conseil le **3 avril 2018 à compter de 19 h**.

Lesdits rapport financier et rapport du vérificateur seront par la suite déposés au bureau de la soussignée, sis au 170, rue Principale Sud à Waterville. Toute personne intéressée pourra en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ à Waterville, le 7 mars 2018.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

AUX UTILISATEURS DES RÉSEAUX D'AQUEDUC MUNICIPAL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA VILLE DE WATERVILLE, QUE :

La Ville a dressé les bilans annuels de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 comme prévu à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Les bilans sont maintenant déposés au bureau de la soussignée, sis au 170, rue Principale Sud à Waterville. Tout utilisateur intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ à Waterville, le 5 mars 2018.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Le conseil municipal de Waterville doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2018-02-0001 au *Règlement de zonage #2008-472*, et ce, lors de la séance du 7 mai 2018 qui se tiendra à 19 h à l'hôtel de ville.

Identification du site concerné :

Rue Swanson, pour l'ensemble des terrains de 9260-2036 Québec inc., Waterville dans la zone R-16.

Nature et effets :

Cette demande a pour objet :

- De permettre l'installation de conteneurs à déchets, recyclage et compost en cour avant alors que l'article 15.35 du *Règlement de zonage #2008-472* l'autorise, mais seulement à certaines conditions.

Toute personne intéressée peut être entendue lors de la séance ordinaire du conseil municipal le **7 mai 2018 à 19 h** conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ à Waterville, le 27 février 2018.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée, greffière de la susdite Municipalité régionale de comté (MRC), que le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 21 février 2018, le :

RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT

RÈGLEMENT ÉDICTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SADD) DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

Le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) énonce les grandes orientations qui encadreront l'aménagement et le développement du territoire de la MRC de Coaticook au cours des prochaines années. Ces orientations portent notamment sur le dynamisme de la région et des pôles d'activités, la mise en valeur des territoires, l'affectation du sol et la densité de son occupation.

Le règlement de remplacement a pour but de corriger les éléments qui ne respectent pas certaines orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) dont fait état l'avis du sous-ministre du 20 décembre 2017. La MRC doit adopter un règlement de remplacement dans les 120 jours conformément à l'article 56.15 de *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

La MRC modifie les dispositions du SADD qui concernent :

- 1) les territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM) en respect de l'OGAT «Pour assurer une cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire».

Pour ce faire, la MRC a :

- modifié le libellé de l'article 10.7 de l'Annexe A (document complémentaire) afin de préciser que la délimitation des TIAM vise uniquement à interdire l'octroi de nouveaux droits d'exploration des substances minérales faisant partie du domaine de l'État;
- revu la cartographie pour les limites des bandes de protection (carte 4.8.2-2) :
 - o des puits et leurs aires de protection immédiate et intermédiaire;
 - o des périmètres d'urbanisation (PU).

- 2) les voies de transport afin d'encadrer davantage les constructions en bordure de certaines routes publiques numérotées et les cas d'exception, le tout en respect avec la Politique sur le bruit routier du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Pour ce faire, la MRC a :

- ajouté la définition d'usages sensibles en respect de la Politique sur le bruit;
- modifié le libellé de l'article 8.3 de l'Annexe A (document complémentaire) qui concerne l'implantation de construction en bordure de certaines routes publiques numérotées;
- revu la cartographie pour ajouter un secteur sensible sur la route 147, situé entre la limite du périmètre d'urbanisation de Coaticook (début de la zone à 80 km/h) et la jonction de la route 141 (carte 4.6.1-2).

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation sur le site web de la MRC.

FAIT à Coaticook, le 22 février 2018.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière et secrétaire-trésorière adjointe

Note

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C -19).



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 412-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 356-2010 AFIN DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE VI-1 ET LA DESCRIPTION DE LA CLASSE D'USAGE «HÉBERGEMENT TOURISTIQUE».

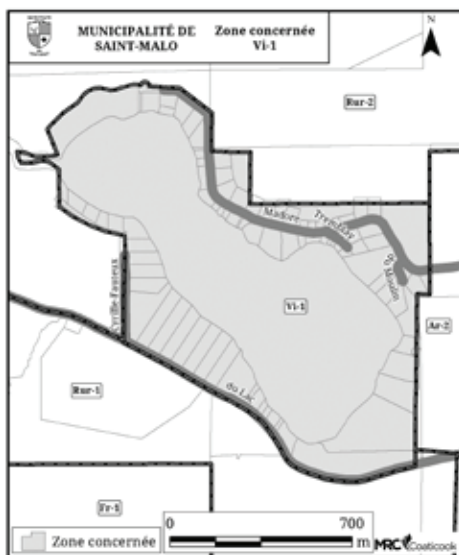
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Malo,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 12 mars 2018, le conseil municipal de Saint-Malo a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 356-2010 afin de modifier les usages permis dans la zone VI-1 et la description de la classe d'usage «hébergement touristique».

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 9 avril 2018, à 19 h à l'hôtel de ville, situé au 228, route 253 Sud à Saint-Malo. Au cours de cette assemblée, M. Jacques Madore, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 228, route 253 Sud à Saint-Malo, de 10 h à 14 h 30 du lundi au vendredi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La zone VI-1 est concernée



DONNÉ À Saint-Malo, ce 21 mars 2018.

Édith Rouleau
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- lors de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2017, la greffière de la municipalité a déposé la liste des immeubles dont la taxe foncière est impayée en tout ou en partie;
- lors de l'assemblée du 8 janvier 2018, le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la liste, a ordonné à la greffière que les immeubles décrits au présent avis soient vendus pour défaut de paiement des taxes foncières;
- la vente des immeubles décrits au présent avis se tiendra le **12 avril 2018 à 10 h** à la salle publique du conseil située au **150, rue Child à Coaticook;**

N° 1

Nom et adresse de correspondance du propriétaire :

M. Bruno Quirion
1029, route 141, Coaticook (Québec)
J1A 2S5

Adresse et désignation des immeubles :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **TROIS MILLIONS TROIS CENT ONZE MILLE SIX CENT TRENTE ET UN (3311631)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 111 à 123, rue Child, Coaticook (Québec)

Montant des taxes et année pour laquelle elles sont dues :

Pour 2017 : 11 754,40 \$

N° 2

Nom et adresse de correspondance du propriétaire :

Mme Camille Nadeau
M. Pierre Bolduc
31, rue Lefebvre, Coaticook (Québec)
J1A 2K8

Adresse et désignation des immeubles :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **TROIS MILLIONS TROIS CENT ONZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET ONZE (3311271)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 31, rue Lefebvre, Coaticook (Québec)

Montant des taxes et année pour laquelle elles sont dues :

Pour 2017 : 1 587,46 \$

N° 3

Nom et adresse de correspondance du propriétaire :

Mme Claudine Couture
M. Emmanuel Michaud
1053, chemin du Village, Coaticook (Québec) J1A 2S5

Adresse et désignation des immeubles :

Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-HUIT (5 087 988)** et **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX (5 087 990)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 1053, chemin du Village, Coaticook (Québec)

Montant des taxes et année pour laquelle elles sont dues :

Pour 2017 : 2 772,13 \$

DONNÉ à Coaticook, ce 21 mars 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 12-5 RM399-2 (2018) CONCERNANT LA CIRCULATION

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 19 février 2018, un avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 12-5 RM399-2 (2018) concernant la circulation;
- le 12 mars 2018, le conseil municipal adoptait ledit règlement;

- l'objet de ce règlement est d'introduire une entrée interdite sur la rue Cleveland et d'ajouter deux arrêts permanents sur la rue Saint-Paul Est;

- l'original du règlement numéro 12-5 RM399-2 (2018) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 mars 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 11-3 (2018)

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 12 mars 2018, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 11-3 (2018);
- l'objet du règlement est de permettre le soufflage de la neige dans les milieux résidentiels où la vitesse est de 50 km/h ou moins et de procéder à des opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une

masse nette de plus de 900 kg sans la présence d'un surveillant circulant à pied devant celle-ci;

- l'original du règlement numéro 11-3 (2018) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture;

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 mars 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 29-191 (2018) DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 4689970 \$ POUR LE PROJET DE RÉALISATION DE TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT, DE RÉAMÉNAGEMENT, DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES DU CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD COUILLARD DE COATICOOK ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 29-190 (2017)

À TOUTES LES PERSONNES QUI LE 12 MARS 2018 ÉTAIENT DOMICILIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE COATICOOK, PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE SUR CE TERRITOIRE AU SENS DE LA *LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE*

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 12 mars 2018, le conseil municipal adoptait le règlement d'emprunt numéro 29-191 (2018)

décrétant une dépense de 4689970 \$ pour le projet de réalisation de travaux d'agrandissement, de réaménagement, de réfection et de mise aux normes du Centre récréatif Gérard-Couillard de Coaticook et abrogeant le règlement d'emprunt numéro 29-190 (2017);

- les personnes habiles à voter de la Ville de Coaticook peuvent demander que le règlement d'emprunt numéro 29-191 (2018) fasse l'objet d'un scrutin référendaire suivant les articles 566 à 579 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (la Loi);

- est une personne habile à voter de la Ville de Coaticook, toute personne qui, en date du 12 mars 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi et remplit une des deux conditions suivantes :

- 1) être domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 2) être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale*, située sur le territoire de la municipalité;

- une personne physique doit également au 12 mars 2018 être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

- la demande pour la tenue d'un scrutin référendaire se fait en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin ses nom, adresse et qualité et en apposant sa signature en regard de ces mentions :

**lundi 9 avril 2018
de 8 h 30 à 19 h
à l'hôtel de ville de Coaticook
150, rue Child à Coaticook**

- avant de pouvoir faire son inscription au registre, la personne devra établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire ou son passeport;

- le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu au sujet du règlement d'emprunt 29-191 (2018) est de 500 et si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

- toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter à partir de ce jour au bureau de la greffière, de 8 h 30 à 16 h 30 et le 9 avril 2018 de 8 h 30 à 19 h.

- le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 avril 2018 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 mars 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Le portevoix

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°59 MARS 2018